

Compte-rendu de la réunion du programme Forêts Anciennes 6 septembre 2012, Marseille

Participants

- Louis Amandier (CRPF PACA)
- Julien Baret (Biodiv)
- Gilles Bonin (IMBE)
- Yoan Clément (CRPF PACA)
- Emmanuel Cosson (GCP)
- Jean-Paul Dauphin
- Louis Maire (IGN)
- Elise Pares (CRPF PACA)
- Jean-Baptiste Portier (PNR Queyras)
- Aline Salvaudon (PNR du Luberon)
- David Tresmontant (ONF)
- Magali Rossi (WWF)

Excusés : Elsa Barrandon (PNR Verdon), Murielle Cary (PNR Préalpes d'Azur), Dominique Chavy (PNR Verdon), Claire Crassous (PN Mercantour), Daniel Demontoux (PN Mercantour), Jeanne Dulac (ONF), Jean-Louis Édouard (IMBE-CNRS), Bruno Fady (INRA Avignon), Ignacio Garcia (AIFM), Thierry Gauquelin (IMBE-CNRS), Nicolas Luigi (Prosilva), Ken Reyna (SMAEV), Mélanie Saulnier (IMBE-CNRS), Bernard Seguin (INRA Avignon), Brigitte Talon (IMBE-CNRS).

Réunion dans les locaux d'Euroburos, 14-17h.

Ordre du jour

1. Point sur les projets en cours
2. Validation de la fiche de description et d'analyse de la fiche forêt à l'échelle de la forêt.

Point sur les projets en cours

CRPF PACA : Étude sur les vieilles forêts

Le stage d'Elise Pares s'est terminé. Il portait sur l'étude de Louis Amandier visant à caractériser les différences floristiques entre les forêts gérées et les vieilles forêts. Les vieilles forêts étaient sélectionnées principalement sur des critères de maturité : présence de gros arbres, volume de bois mort supérieur à la moyenne. Certains sites étudiés font l'objet d'autres études (protocole de suivi des espaces forestiers de RNF/ONF, protocole GNB de l'IRSTEA).

Le rapport est disponible auprès de Louis Amandier (louis.amandier@crpf.fr).

CRPF PACA : Charte Forestière de Territoire de la Montagne de Lure

Le projet du CRPF PACA concernant le CFT de la Montagne de Lure a été retenu dans le cadre de l'appel à projets sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/2012-02-7_2_AAP-SNB-SLDF_CdC%282%29.pdf).

Il s'agit de mettre en œuvre une trame de vieux bois à l'échelle de la CFT, en s'appuyant sur le plan de développement de massif. Un inventaire des forêts anciennes et matures sera donc entrepris : travail préalable de pré-repérage (cartes anciennes, photographies aériennes, dires d'expert, etc.), puis inventaire terrain (protocole WWF, fiche d'évaluation complète, qui intègre le protocole IBP). L'inventaire doit débuter début 2013, la fin du projet étant prévue pour mi-2014. Il est également prévu de mettre en place un marteloscope pour sensibiliser le grand public.

IGN : Indicateurs de gestion durable

L'IGN travaille à la définition d'un indicateur pour l'observatoire national de la biodiversité. Celui-ci permettra de rendre compte au niveau national de la maturité des forêts (indicateur composite intégrant les très gros bois et le volume de bois mort).

Par ailleurs, le WWF et l'IGN réfléchissent à la réalisation d'une qualification nationale, à l'échelle des sylvoécotés, des grands critères de naturalité (maturité, ancienneté, structure, dynamique, diversité, continuité spatiale).

PNR du Queyras : Réseau d'îlots de sénescence

La forêt communale de Château-Ville-Vieille fait l'objet d'un projet pilote de mise en place d'un réseau d'îlots de sénescence. La méthodologie a été discutée entre l'ONF et le PNR. 6 scénarios ont été définis en fonction des types de peuplement, de la perte financière engendrée par un classement en îlot, de l'essence dominante, de la date de dernière exploitation. Un croisement entre les types d'habitats (l'objectif du réseau étant que tous soient représentés) et les axes de pénétration a été réalisé. Les capacités de dispersion de quelques espèces cibles ont également été étudiées pour déterminer la distance minimale entre les îlots. Au final, c'est la commune qui choisira le scénario suivant : mise en place d'îlots d'une surface de 0,5, 3 ou 5 ha, espacés de 750 ou 1 500 m.

PNR du Lubéron : Inventaire des forêts anciennes

Le PNR du Luberon dispose d'un couche SIG sur l'occupation ancienne du sol à partir des minutes des cartes de l'État-major digitalisées sur l'ensemble de son territoire. Un rapport PNRL-WWF sera disponible en fin d'année auprès d'Aline Salvaudon (aline.salvaudon@parcduluberon.fr). Un travail de vulgarisation auprès du grand public sera conduit via la réalisation d'une affiche.

Par ailleurs, l'inventaire terrain des forêts anciennes a débuté, par les forêts privées du territoire du PNRL. Le bureau d'études Biodiv a remporté l'appel d'offres. Un travail de pré-repérage, via la cartographie de l'ancienneté des forêts, le statut de propriété des forêts (privé), le type de peuplement (feuillu), ainsi que le rassemblement de dire d'experts, a permis de sélectionner 4 674 ha de forêts potentiellement intéressantes pour un inventaire terrain. Ces forêts constituent des réservoirs potentiels de biodiversité forestière. 40 d'entre eux ont été visités, et 21 ont fait l'objet d'une évaluation (protocole WWF, fiche d'évaluation rapide).

Les données seront par la suite rassemblées dans une base de données. Le PNRL précise que cette base pourrait être ouverte à d'autres inventaires mis en œuvre sur les autres PNR de PACA, voire plus largement.

Un stage a été mené en parallèle sur la région des Monts de Vaucluse (rapport Charly Bonnafoux). Il s'agissait de réfléchir à la mise en place d'un réseau d'îlots de vieux bois à l'échelle de cette région, en s'inspirant du travail qui a été conduit sur le Mont Ventoux par le WWF, l'ONF et le SMAEV (voir rapports Marie Parrot, 2011 et Eugénie Cateau, 2012).

Un appel à projets doit maintenant être lancé pour l'inventaire des forêts publiques, un travail préalable ayant été conduit en 2004 par Fanny Lombardini.

Pour l'année prochaine, il est prévu un stage qui portera sur l'ensemble de la chênaie du PNRL (blanche et verte), dont l'objectif sera de caractériser les différences floristiques entre les forêts récentes et les forêts anciennes, grâce aux minutes de l'état-major digitalisées et à la base de données flore du PNRL. Ce stage sera co-encadré par J-L. Dupouey de l'INRA de Champenoux.

Un travail sur les chauves-souris est également à l'étude, dans le même objectif de comparer les différences entre forêts anciennes et récentes.

WWF : Actualités du programme

22 hauts-lieux de naturalité sont maintenant décrits pour l'écorégion méditerranéenne, notamment grâce au travail de Pierre Bardin, stagiaire au WWF entre janvier et août. Quasiment tous les types d'habitats forestiers méditerranéens sont représentés, l'inventaire sera complété au fur et à mesure, notamment par des sites corses en septembre. Un rapport de synthèse sera publié à la fin de l'année, développant les analyses des données recueillies :

- caractérisation des hauts-lieux en fonction des critères de naturalité, analyse par type d'habitat,
- analyse des liens entre critères et entre indicateurs dans un but de simplification du protocole,
- analyse de la pertinence du système de notation,
- comparaison avec d'autres protocoles existants (IBP, protocole de suivi des espaces forestiers).

Un inventaire des îlots de naturalité des massifs des Maures et de l'Estérel a été mené en partenariat avec le CEN-PACA par Maxence Martin. Un rapport sera également publié d'ici la fin de l'année. Toutes les parcelles inventoriées ont été digitalisées.

Un travail sur la mise en place du réseau d'îlots de sénescence du Mont Ventoux a été initié en 2011. Le projet est mené en partenariat avec l'ONF et le SMAEV. Un rapport de synthèse des 2 études (Parrot, 2011 ; Cateau, 2012) sera publié à la fin de l'année.

Un site internet entièrement dédié au programme sera ouvert dans le courant du mois de novembre. Il prendra le relais de l'actuel forum d'échanges : <http://forets-anciennes-de-mediterranee.wikispaces.com/Accueil> .

Discussion de la fiche « Forêt »

Rappel : Définition de la « forêt ».

La forêt est généralement d'une surface comprise entre 10 et 1 000 ha.

○ *S'il existe un document de gestion :*

La forêt est une entité homogène du point de vue des objectifs de gestion. Elle est définie à partir de tout ou partie du document de gestion (aménagement, plan simple de gestion, plan de gestion conservatoire, DOCOB, etc.).

○ *S'il n'existe pas de document de gestion :*

La forêt est une entité homogène du point de vue :

1. du peuplement forestier (essence dominante, habitat forestier général),
2. de son histoire.

La fiche présentée est une fiche d'évaluation complète à l'échelle de la forêt. Elle se veut la plus exhaustive possible, et sera remplie dans des sites pour lesquels on dispose d'un plan de gestion (forêt publique aménagée, réserve, site Natura 2000 par exemple).

Lors de cette réunion, seul l'axe concernant les critères de naturalité *sensu stricto* a pu être traité (le temps a manqué pour traiter l'axe des critères d'empreinte humaine)

Les critères sont passés en revue.

Diversité

Diversité	4. Nombre d'habitats forestiers indigènes (code Corine à 1 décimale, s > 0,25 ha)	0	[1-2]	[2-4]	[4-6]	> 6	10
		0	4	6	8	10	

Cet indicateur est à renseigner d'après les cartographies de peuplement et/ou d'habitat.

Patrimonialité	5. Inventaire ZNIEFF (% surface totale)	Type 1	0	[1-10]	[10-25]	[25-50]	[50-75]	> 75
			0	1	2	3	4	5
	Type 2	<10	[10-25]	[25-50]	[50-75]	> 75		
		0	2	3	4	5		
	6. Espèces patrimoniales (tous milieux)	Compléter le module Diversité et patrimonialité.						
	7. Habitats patrimoniaux (tous milieux, % surface totale)	0	[1-10]	[10-25]	[25-50]	[50-75]	> 75	
		0	2	4	6	8	10	
	8. Statut de protection (% surface totale) ²	Aucun	zone d'adhésion de PN, zone de cœur de PN exploitée, PNR, autres UICN V	Natura 2000	RBD, RNN, RNR	RBI, RNI, zone de cœur de PN non exploitée		
		0	4	6	8	10		

Les données SIG des ZNIEFF sont disponibles sur le site de l'INPN

La liste des espèces patrimoniales (espèces de la directive Habitats/faune/flore, déterminantes ZNIEFF, espèces protégées) peut être complétée à partir des données du plan de gestion, et/ou des listes disponibles si la forêt est couverte par un Site d'Intérêt Communautaire ou une ZNIEFF.

Les habitats considérés comme patrimoniaux sont ceux d'intérêt prioritaire de la directive habitat. Cet indicateur est à renseigner d'après les cartographies de peuplement et/ou d'habitat.

Il serait intéressant de ne pas considérer uniquement la surface des habitats patrimoniaux mais également leur diversité (nombre d'habitats).

Les catégories de statuts de protection sont réparties selon les catégories UICN. Il est proposé d'opter pour le classement utilisé pour la rédaction des plans d'aménagements (demande du document auprès de David Tresmontant), et d'ajouter les forêts soumises au régime forestier dans la catégorie des statuts UICN V (supprimer le terme « de protection »).

Diversité des habitats associés	9. Milieux rocheux	Falaise	Éboulis	Karst	Grotte, gouffre
		1	1	1	1
	Rochers, bancs rocheux	Autre ²	Milieux détruits	Naturellement aucun	
	1	1	-5	1	1
10. Milieux humides	Fleuve, grande rivière	Source, ruisseau, rivière	Étang, lac	Marais	
	1	1	1	1	1
	Tourbière	Milieux détruits	Autre ²	Naturellement aucun	
	1	-5	1	1	1
11. Milieux ouverts (% surface totale)	<5	[5-20]	[20-50]	>50	
	0	10 (S ² -5)	5 (S ¹ -10)	0	

Un seuil de surface serait à poser pour cocher la case « milieux détruits ».

Indigénat	12. Peuplements dominés par des essences indigènes (% surface boisée)	<25	[25-50]	[50-75]	[75-90]	[90-100]	100
		0	1	2	4	7	10

Ne serait-il pas possible de moduler les catégories d'indigénat en fonction de la date d'introduction des essences ? Les archéophytes pourraient ainsi obtenir une note de naturalité meilleure que celle attribuée aux néophytes.

WWF : Cette option avait été envisagée, mais pour des raisons de simplification du protocole, nous avons préféré regrouper toutes les essences introduites.

Structure	13. Type de peuplement (% surface boisée)	Lande ou pâturage boisée	Matorral, maquis	Taillis	Mélange futaie taillis ou futaie claire	Futaie régulière ou régularisée	Futaie irrégularisée en diamètre avec ou sans taillis	Futaie irrégulière en diamètre et hauteur
		1	2	2	3	5	7 (A ² = 10)	10
14. Surface terrière ligneuse vivante (en m ² /ha, % surface boisée)	[0-10]	[10-15]	[15-20]	[20-25]	[25-30]	[30-35]	> 35	
	0	1	3	5	7	9	10	
Valeur maximum (parcelle forestière)						m ² /ha N° de la parcelle :		
Joindre la carte des peuplements (essence dominante et structure).								

L'indicateur 14. paraît extrêmement difficile à renseigner, même si l'on dispose d'un plan de gestion. On pourrait laisser cet indicateur comme descripteur dans le cas où l'on dispose des données.

Par ailleurs, une remarque globale pour les indicateurs 13, 14 et 17. Il est gênant d'attribuer la note maximale lorsque la forêt est couverte à 100% par l'une des catégories définies comme un optimum de naturalité : futaie irrégulière en diamètre et en hauteur, G > 35 m², stade de succession complet. En effet, une forêt naturelle est plus vue (D. Tresmontant, G. Bonin) comme une mosaïque, au sein de laquelle on trouve des patches de zones plus claires et plus jeunes, pionnières, avec des surfaces terrières plus faibles. Cette mosaïque peut résulter de perturbations naturelles, telles que des avalanches, crues, incendies, tempête ou coup de vent, ravageurs naturels, etc.

Il serait donc plus juste soit de noter quelles sont les catégories présentes, soit la superficie couverte par la catégorie « optimale », soit de fixer des seuils en deçà desquels la notation n'est pas pénalisée (par exemple : 10% de taillis ou 10% de peuplement pionnier).

A. Salvaudon trouve le système de notation actuel sur l'indicateur 13. satisfaisant, la structure irrégulière pouvant s'observer sur de vastes surfaces en forêt naturelle.

Maturité	15. Age des peuplements réguliers et irréguliers (% surface boisée)	Très jeune	Jeune	Adulte	Mature	Âgé	Autres seuils	
		1/8	1/4	1/2	2/3			
		12,5%	12,5%	25%	16,7%	33,3%		
Joindre la carte des peuplements, par classe d'âge.								
	16. Bois mort (diamètre > 30 cm, en m ³ /ha)	Nombre d'arbres/ha (consigne mise en pratique)		Aucune consigne		Au moins 1		> 10
		Volume moyen (mesuré ou estimé)		<1	[1-5]	[5-10]	[10-20]	[20-50]
		0	2	3	5	7 (F ³ =10)	10	Inconnu
								0

L'indicateur 15. est trop compliqué. Il est préférable de ne noter cet indicateur que sur la surface couverte par des peuplements âgés puisque ce sont les plus rares.

La taille de la forêt a une influence. Toutefois il est signalé que sur 10 ha, une forêt naturelle peut accueillir toutes les phases du cycle sylvigénétique, les trouées naturelles étant de petite taille.

Reste à définir ce que l'on entend par « âgé » : faut-il s'en tenir aux longévités indiquées par Rameau ? Il semblerait préférable de tenir compte de l'apparition des signes de sénescence.

Le volume de bois mort est une indication qui ne figure que très rarement dans les plans de gestion. Sans échantillonnage statistique fiable, il paraît difficile à renseigner, même après une visite de terrain.

Dynamique	17. Stade de succession (% surface boisée)	Pionnier		Post-pionnier		Intermédiaire		Complet	
		0	4	7	10				
	18. Surface en évolution libre durable ⁶ (% surface boisée)	0	[0-1]	[1-3]	[3-5]	[5-10]	[10-50]	[50-90]	> 90
		0	1	2	3	4	6	8	10

Pour l'indicateur 17. voir page précédente (indicateurs 13 et 14).

Pour l'indicateur 18., si l'on considère qu'un îlot de sénescence est en évolution libre « durable », il faut ajouter à cette catégorie les séries hors-cadre, la plupart d'entre elles étant inaccessibles.

Fin de la réunion.

Merci pour votre participation, n'hésitez pas à me transmettre toute autre remarque sur les critères non traités !